

---

# États financiers de l' Association canadienne d'histoire ferroviaire

31 mars 2021

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des produits et des charges	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 18
Annexes	19 - 20

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'  
Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'Association tire une partie de ses produits du public sous forme de cotisations, de dons et d'autres revenus pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations, de dons et d'autres revenus, de l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, et des actifs nets au 31 mars 2021, au 31 mars 2020 et au 1<sup>er</sup> avril 2019. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'Association pour exprimer une opinion sur les états financiers de l'Association. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Le 28 juillet 2021

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

**Association canadienne d'histoire ferroviaire****État des produits et des charges**

Exercice terminé le 31 mars 2021

		<b>2021</b>	2020
	Annexes	<b>\$</b>	\$
<b>Produits</b>	A	<b>2 052 897</b>	2 574 012
<b>Charges</b>	B	<b>1 631 703</b>	2 649 213
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement		<b>421 194</b>	(75 201)
<b>Amortissement</b>			
Immobilisations corporelles	B	<b>(289 475)</b>	(293 810)
Actifs incorporels	B	<b>(2 915)</b>	(4 164)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	A	<b>235 534</b>	235 994
		<b>(56 856)</b>	(61 980)
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>		<b>364 338</b>	(137 181)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Association canadienne d'histoire ferroviaire**

**État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	<b>Investis en immobili- sations corporelles et en actifs incorporels \$</b>	<b>Non affectés \$</b>	<b>Total \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2019	1 582 520	377 850	1 960 370
Insuffisance des produits par rapport aux charges <sup>1</sup>	(61 980)	(75 201)	(137 181)
Acquisition d'immobilisations corporelles	79 388	(79 388)	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(60 202)	60 202	-
Remboursement de la dette	258 659	(258 659)	-
Encaissement de subventions à recevoir	(259 216)	259 216	-
Solde au 31 mars 2020	1 539 169	284 020	1 823 189
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges <sup>1</sup>	<b>(56 856)</b>	<b>421 194</b>	<b>364 338</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>48 980</b>	<b>(48 980)</b>	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(48 980)</b>	<b>48 980</b>	-
Remboursement de la dette	<b>268 657</b>	<b>(268 657)</b>	-
Encaissement de subventions à recevoir	<b>(245 159)</b>	<b>245 159</b>	-
Solde au 31 mars 2021	<b>1 505 811</b>	<b>681 716</b>	<b>2 187 527</b>

<sup>1</sup> Le montant présenté dans la colonne « Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels » représente l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.


Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

	2021	2020
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	1 218 284	638 886
Débiteurs	14 096	28 609
Subventions à recevoir		
Ministère de la Culture et des Communications		
Phase I	241 141	231 914
Réaménagement de la gare Hays	-	18 515
Dimanches gratuits	-	59 242
Gouvernement du Canada - subvention salariale d'urgence du Canada	57 383	-
Ville de Saint-Constant	11 738	11 738
Bibliothèque et Archives Canada	24 073	-
Autres	26 903	56 423
Taxes à recevoir	18 405	57 269
Stocks	77 096	84 836
Charges payées d'avance	24 598	43 004
	<b>1 713 717</b>	<b>1 230 436</b>
Subventions à recevoir		
Ministère de la Culture et des Communications		
Phase I	379 821	620 962
Réaménagement de la gare Hays	-	18 803
Immobilisations corporelles	5 654 673	5 895 168
Collection et matériel d'exposition	1	1
Actifs incorporels	6 802	9 717
	<b>7 755 014</b>	<b>7 775 087</b>
<b>Passif</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	190 314	354 912
Sommes à remettre à l'État	17 446	23 198
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	-	200 000
Apports reportés	512 067	102 365
Produits reportés	6 961	15 513
Tranche à court terme de la dette	259 945	268 657
	<b>986 733</b>	<b>964 645</b>
Dette	419 820	639 765
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	4 180 934	4 347 488
	<b>5 567 487</b>	<b>5 951 898</b>
Engagements		
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	1 505 811	1 539 169
Non affectés	681 716	284 020
	<b>2 187 527</b>	<b>1 823 189</b>
	<b>7 755 014</b>	<b>7 775 087</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur  
 administrateur



**Association canadienne d'histoire ferroviaire****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	<b>2021</b>	2020
Notes	<b>\$</b>	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>364 338</b>	(137 181)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>289 475</b>	293 810
Amortissement des actifs incorporels	<b>2 915</b>	4 164
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(235 534)</b>	(235 994)
	<b>421 194</b>	(75 201)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des subventions à recevoir	10 <b>386 861</b>	412 458
	<b>808 055</b>	337 257
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(48 980)</b>	(79 388)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette	<b>(268 657)</b>	(258 659)
Augmentation de la dette	<b>40 000</b>	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9 <b>48 980</b>	60 202
	<b>(179 677)</b>	(198 457)
Augmentation nette de l'encaisse	<b>579 398</b>	59 412
Encaisse au début	<b>638 886</b>	579 474
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>1 218 284</b>	638 886

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

L'Association canadienne d'histoire ferroviaire (l'« Association ») a été constituée le 22 août 1941 en organisme sans but lucratif, n'ayant pas de capital-actions, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogée le 18 juin 2014 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de l'article 985.23 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Québec). Les activités principales de l'Association sont de détenir, de protéger et de préserver une collection d'objets ferroviaires aux fins d'expositions, d'éducation et de recherche ainsi que de produire et de distribuer une revue d'information à ses membres.

Le musée Exporail, opéré par l'Association, a été fermé au public du 18 mars 2020 au 25 juin 2020, ainsi que du 28 septembre 2020 au 18 février 2021, à la suite de la pandémie de COVID-19, ce qui a eu une incidence sur ses résultats financiers.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception de la somme à payer à une partie liée, sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et des charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise à l'état des produits et des charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et des charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Constatation des produits*

L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'admission, de vente et de location sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Clôture et améliorations du terrain	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif	5 %
Améliorations des bâtiments	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Machinerie, matériel et équipement	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %
Enseignes	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

L'œuvre d'art est inscrite au coût d'acquisition et n'est pas amortie.

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

### *Actifs incorporels*

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

### *Stocks*

Les stocks de produits finis pour la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### *Collection et matériel d'exposition*

La collection et le matériel d'exposition sont imputés aux charges de l'exercice au moment de l'acquisition et sont comptabilisés à un montant nominal de 1 \$.

### *Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles*

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les apports affectés au remboursement d'une dette contractée pour financer les charges d'un ou de plusieurs exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice ou des exercices au cours desquels les charges correspondantes sont constatées.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Ventilation des charges*

Les salaires et charges sociales sont ventilés selon les clés de répartition suivantes, au prorata du temps estimatif que les employés allouent à l'activité :

- Administration et frais de bureau;
- Animation, éducation et expérimentation ferroviaire;
- Archives, collection et documentation;
- Développement philanthropique et activités de financement;
- Communications et publicité;
- Entretien des immeubles et du site;
- Expositions;
- Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway.

Les montants imputés aux diverses activités sont présentés à la note 11 des états financiers.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## **3. Stocks**

Le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'établit à 31 486 \$ (106 078 \$ en 2020), lequel est inclus à l'annexe B au poste « Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway ».

## **4. Subvention salariale d'urgence du Canada**

Au cours de l'exercice, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, l'Association s'est qualifiée comme employeur admissible pour la Subvention salariale d'urgence du Canada en démontrant qu'elle a atteint un pourcentage de baisse de ses revenus requis pendant la période d'admissibilité du programme. Par conséquent, l'Association a droit à une subvention pouvant aller jusqu'à 75 % des salaires admissibles pour des employés admissibles. Une subvention de 378 824 \$ a été comptabilisée dans les produits au cours de l'exercice, pour laquelle une tranche de 57 383 \$ est à recevoir au 31 mars 2021.

**Association canadienne d'histoire ferroviaire**

**Notes complémentaires**

31 mars 2021

**5. Immobilisations corporelles**

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2021 Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Phases I et II				
Clôture et améliorations du terrain	161 641	93 436	68 205	68 205
Bâtiments	10 409 050	6 168 237	4 240 813	4 459 003
Mobilier et équipement	208 291	203 362	4 929	6 162
Machinerie, matériel et équipement	41 232	39 450	1 782	2 228
Matériel informatique	18 555	18 502	53	76
	<b>10 838 769</b>	<b>6 522 987</b>	<b>4 315 782</b>	<b>4 535 674</b>
Autres				
Terrain	506 594	-	506 594	506 594
Clôture et améliorations du terrain	262 848	231 918	30 930	34 569
Bâtiments	1 070 513	934 888	135 625	142 763
Améliorations des bâtiments	640 853	174 486	466 367	490 912
Mobilier et équipement	159 654	145 829	13 825	17 281
Machinerie, matériel et équipement	497 505	462 729	34 776	43 571
Matériel roulant	79 650	68 301	11 349	14 186
Enseignes	13 808	13 020	788	859
Matériel informatique	153 543	84 482	69 061	39 183
Œuvre d'art	69 576	-	69 576	69 576
	<b>3 454 544</b>	<b>2 115 653</b>	<b>1 338 891</b>	<b>1 359 494</b>
	<b>14 293 313</b>	<b>8 638 640</b>	<b>5 654 673</b>	<b>5 895 168</b>

**6. Actifs incorporels**

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2021 Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Logiciel	67 348	60 546	6 802	9 717

**Association canadienne d'histoire ferroviaire**  
**Notes complémentaires**

31 mars 2021

**7. Apports reportés**

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Ministère de la Culture et des Communications – subvention pour l'exercice subséquent perçue d'avance	<b>389 041</b>	-
Dons pour un projet futur et pour des salaires	<b>87 518</b>	72 640
Don du ministère du Patrimoine canadien dédié au projet de réaménagement des réserves	<b>21 128</b>	-
Don dédié à la réparation de la locomotive à vapeur Molson-Coors Canada	<b>9 555</b>	9 571
Don dédié au financement d'une exposition permanente	<b>1 671</b>	5 000
Don dédié à la salle de trains miniatures	<b>1 718</b>	1 718
Don dédié du CN pour l'exposition sur la sécurité ferroviaire	<b>1 436</b>	1 436
Don de Bibliothèque et Archives Canada dédié au soutien au traitement des archives	-	12 000
	<b>512 067</b>	102 365

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Solde au début	<b>102 365</b>	294 478
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>464 216</b>	34 180
Tranche constatée à titre de produits	<b>(54 514)</b>	(226 293)
Solde à la fin	<b>512 067</b>	102 365

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## Notes complémentaires

31 mars 2021

### 8. Dette

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Prêt d'une durée de 20 ans d'un montant de 3 415 000 \$, portant intérêt au taux de 3,94 %, remboursable par versements semestriels de 131 628 \$, capital et intérêts, à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour la Phase I, jusqu'au 22 juillet 2023. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur le terrain et des bâtiments d'une valeur comptable nette de 4 652 203 \$ et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et des actifs, à l'exception des archives et du matériel d'exposition	<b>620 962</b>	852 876
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 175 520 \$, portant intérêt au taux de 3,13 %, remboursable en 10 versements semestriels de 19 098 \$, capital et intérêts, à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour le réaménagement de la gare Hays, jusqu'au 29 avril 2021. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 175 520 \$*	<b>18 803</b>	55 546
Emprunt, compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le gouvernement du Canada**	<b>40 000</b>	-
	<b>679 765</b>	908 422
Tranche à court terme	<b>259 945</b>	268 657
	<b>419 820</b>	639 765

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	259 945
2023	290 736
2024	129 084

\* Au 31 mars 2021, le solde correspondant de la subvention à recevoir est de valeur nulle (37 318 \$ au 31 mars 2020) puisque le montant prévu à recevoir le 30 avril 2021 de 18 803 \$ (le montant prévu à recevoir le 30 avril 2020 de 18 828 \$) a été reçu avant la fin de l'exercice.

\*\* Aucun intérêt ni aucun remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2022. Le remboursement du solde du prêt-subvention d'un montant initial de 60 000 \$, au plus tard le 31 décembre 2022, donnera lieu à une radiation de 33,33 % du prêt. L'Association a donc comptabilisé un revenu de subvention de 20 000 \$ au cours de l'exercice. Autrement, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le prêt de 40 000 \$ sera remboursable sur 36 mois et portera intérêt à un taux qui sera déterminé par l'institution financière. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## Notes complémentaires

31 mars 2021

### 9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations corporelles acquises sont amorties.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Solde au début	<b>4 347 488</b>	4 523 280
Ajouts	<b>48 980</b>	60 202
Amortissement	<b>(235 534)</b>	(235 994)
Solde à la fin	<b>4 160 934</b>	4 347 488

Le solde à la fin comprend :

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Valeur comptable nette	2020 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<b>Phase I</b>				
Développement économique Canada	<b>3 000 000</b>	<b>1 808 350</b>	<b>1 191 650</b>	1 254 368
Ministère de la Culture et des Communications	<b>3 415 000</b>	<b>2 058 513</b>	<b>1 356 487</b>	1 427 881
CLD de Roussillon	<b>26 100</b>	<b>15 732</b>	<b>10 368</b>	10 914
Ville de Saint-Constant	<b>93 436</b>	-	<b>93 436</b>	93 436
	<b>6 534 536</b>	<b>3 882 595</b>	<b>2 651 941</b>	2 786 599
Virement aux immobilisations corporelles	<b>93 436</b>	-	<b>93 436</b>	93 436
	<b>6 441 100</b>	<b>3 882 595</b>	<b>2 558 505</b>	2 693 163
<b>Phase II</b>				
Développement économique Canada	<b>1 200 000</b>	<b>703 272</b>	<b>496 728</b>	522 872
Ministère de la Culture et des Communications	<b>1 200 000</b>	<b>703 272</b>	<b>496 728</b>	522 872
	<b>2 400 000</b>	<b>1 406 544</b>	<b>993 456</b>	1 045 744
Virement aux immobilisations corporelles	<b>70 444</b>	-	<b>70 444</b>	70 444
	<b>2 329 556</b>	<b>1 406 544</b>	<b>923 012</b>	975 300
<b>Exposition permanente Volet B</b>				
North American Railway Foundation	<b>130 633</b>	<b>56 324</b>	<b>74 309</b>	78 220
Ministère de la Culture et des Communications	<b>486 360</b>	<b>204 888</b>	<b>281 472</b>	296 286
	<b>616 993</b>	<b>261 212</b>	<b>355 781</b>	374 506



# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## Notes complémentaires

31 mars 2021

### 9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	2021	2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Projet de logiciel de gestion des collections			
Patrimoine canadien	<b>30 060</b>	<b>28 676</b>	<b>1 384</b>
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	<b>12 000</b>	<b>11 588</b>	<b>412</b>
Municipalité régionale de comté de Roussillon	<b>2 100</b>	<b>2 027</b>	<b>73</b>
	<b>44 160</b>	<b>42 291</b>	<b>1 869</b>
			1 977
			588
			104
			2 669
Autres projets			
Heller-Smith Family Foundation	<b>35 000</b>	<b>12 862</b>	<b>22 138</b>
Bibliothèque et Archives Canada	<b>48 980</b>	<b>7 347</b>	<b>41 633</b>
	<b>83 980</b>	<b>20 209</b>	<b>63 771</b>
			30 275
			-
			30 275
Renouvellement de l'exposition permanente Patrimoine canadien	<b>187 603</b>	<b>18 291</b>	<b>169 312</b>
Ministère de la Culture et des Communications	<b>97 602</b>	<b>8 918</b>	<b>88 684</b>
	<b>285 205</b>	<b>27 209</b>	<b>257 996</b>
	<b>9 800 994</b>	<b>5 640 060</b>	<b>4 160 934</b>
			178 223
			93 352
			271 575
			4 347 488

### 10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des subventions à recevoir</i>		
Débiteurs	<b>14 513</b>	19 059
Subventions à recevoir	<b>276 538</b>	219 637
Taxes à recevoir	<b>38 864</b>	(45 599)
Stocks	<b>7 740</b>	(9 024)
Charges payées d'avance	<b>18 406</b>	(13 555)
Créditeurs et charges à payer	<b>(164 598)</b>	226 748
Sommes à remettre à l'État	<b>(5 752)</b>	7 862
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	<b>(200 000)</b>	200 000
Apports reportés	<b>409 702</b>	(192 113)
Produits reportés	<b>(8 552)</b>	(557)
	<b>386 861</b>	412 458

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires

31 mars 2021

#### 11. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés comme suit :

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Administration et frais de bureau	<b>157 680</b>	147 614
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	<b>178 760</b>	304 161
Archives, collection et documentation	<b>152 932</b>	168 525
Développement philanthropique et activités de financement	<b>23 423</b>	15 005
Communications et publicité	<b>48 794</b>	58 249
Entretien des immeubles et du site	<b>44 837</b>	51 887
Expositions	<b>71 241</b>	66 882
Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway	<b>53 807</b>	104 475
	<b>731 474</b>	916 798

#### 12. Engagements

L'Association s'est engagée en vertu de contrats de services et de location d'équipements venant à échéance jusqu'en 2024. Ces engagements totalisent 29 026 \$ et se répartissent comme suit :

	\$
2022	23 386
2023	2 945
2024	2 695

#### 13. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire

La Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est une fondation publique qui a pour but d'encourager la conservation, la présentation, l'interprétation et la publication d'informations concernant l'héritage ferroviaire canadien ainsi que la sollicitation de dons, de legs et d'autres contributions au bénéfice de l'Association et qui a également pour but de gérer ces fonds. L'Association contrôle la Fondation puisque la majorité des administrateurs de la Fondation sont également administrateurs de l'Association.

Les états financiers de la Fondation se détaillent comme suit :

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
	<b>(audité)</b>	(audité)
État de la situation financière		
Actif	<b>2 107 750</b>	1 103 979
Passif	<b>180 450</b>	211 632
Actifs nets*	<b>1 927 300</b>	892 347

\* Les actifs nets au 31 mars 2021 incluent des dotations reçues au cours de l'exercice de 749 844 \$.

**13. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (suite)**

	2021 \$ (audité)	2020 \$ (audité)
État des produits et des charges		
Produits	<b>364 321</b>	20 734
Charges	<b>79 212</b>	62 489
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>285 109</b>	(41 755)

Les méthodes comptables adoptées par la Fondation sont identiques à celles de l'Association.

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué un don à l'Association de 67 516 \$ (54 103 \$ en 2020) comptabilisé dans les produits de dons. L'Association n'a effectué aucun don à la Fondation en 2021 (un don de 50 000 \$ a été effectué en 2020). Au cours de l'exercice, l'Association n'a encaissé aucun don destiné à la Fondation (un don de 200 000 \$ a été encaissé en 2020 destiné à la Fondation conformément à l'entente avec le donateur). Ces fonds étaient présentés au poste « Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire » à l'état de la situation financière au 31 mars 2020. Ces fonds avaient été transférés à la Fondation afin d'être détenus en perpétuité dans un fonds de dotation spécifique permettant de déposer une demande au programme Mécénat Placements Culture, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, en vue d'obtenir une subvention d'appariement.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

**14. Autres informations**

*Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, de fournitures, de services, de collection et de matériel d'exposition*

La direction a déterminé que des bénévoles ont contribué pour un total d'environ 15 898 heures de travail à l'Association durant l'exercice (24 986 heures en 2020). Ces heures n'ont pas été comptabilisées dans les registres comptables. La direction estime que le coût de ces travaux, en sous-traitance, varierait de 20 \$ à 50 \$ par heure.

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé avoir reçu des apports à titre de collection et de matériel d'exposition d'une valeur approximative de 235 254 \$ (375 153 \$ en 2020) qui n'ont pas été comptabilisés.

*Taxes municipales*

La Ville de Delson et la Ville de Saint-Constant appuient les activités de l'Association en lui accordant une exemption de taxes municipales.

**15. Instruments financiers**

*Risque de change*

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains :

	2021 \$	2020 \$
Encaisse	<b>2 677</b>	4 497

## **15. Instruments financiers (suite)**

### *Risque de crédit*

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

### *Risque de taux d'intérêt*

La dette porte intérêt à des taux fixes. Les intérêts sont remboursables à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2021, les principaux passifs financiers de l'Association étaient les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette.

## **16. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2021

### Produits – Annexe A

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Admissions	<b>195 906</b>	575 778
Ventes de la boutique et du Café Le Tramway	<b>56 426</b>	178 025
Location de salles et du site	<b>62 908</b>	112 508
Cotisations	<b>35 067</b>	37 988
Dons	<b>265 942</b>	510 693
Autres revenus	<b>68 827</b>	80 071
	<b>685 076</b>	1 495 063
Subventions		
Emploi et Développement social Canada	<b>32 616</b>	29 065
Patrimoine canadien	<b>49 320</b>	55 258
Ministère de la Culture et des Communications	<b>560 633</b>	660 391
Ministère de la Culture et des Communications – Dimanches gratuits	<b>10 419</b>	206 026
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec	<b>817</b>	4 353
Ville de Saint-Constant	<b>46 950</b>	52 568
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	<b>49 706</b>	36 519
Ville de Delson	<b>15 200</b>	15 200
Tourisme Montérégie	<b>4 041</b>	-
Municipalité régionale de comté de Roussillon	<b>7 000</b>	7 000
YMCA of Greater Toronto	-	2 569
Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon	-	10 000
	<b>776 702</b>	1 078 949
Subventions - COVID-19		
Subvention salariale d'urgence du Canada	<b>378 824</b>	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	<b>20 000</b>	-
Patrimoine canadien	<b>100 000</b>	-
Ministère de la Culture et des Communications	<b>87 000</b>	-
Autres subventions	<b>5 295</b>	-
	<b>591 119</b>	-
	<b>2 052 897</b>	2 574 012
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		
Développement économique Canada	<b>88 862</b>	93 539
Ministère de la Culture et des Communications	<b>117 020</b>	122 516
CLD de Roussillon	<b>546</b>	574
North American Railway Foundation	<b>3 911</b>	4 117
Patrimoine canadien	<b>9 504</b>	10 227
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	<b>176</b>	252
Heller-Smith Family Foundation	<b>8 137</b>	4 725
Municipalité régionale de comté de Roussillon	<b>31</b>	44
Bibliothèque et Archives Canada	<b>7 347</b>	-
	<b>235 534</b>	235 994
	<b>2 288 431</b>	2 810 006

**Association canadienne d'histoire ferroviaire**  
**Annexes**

Exercice terminé le 31 mars 2021

**Charges – Annexe B**

	<b>2021</b>	2020
	<b>\$</b>	\$
Administration et frais de bureau	<b>273 699</b>	304 021
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	<b>278 943</b>	571 259
Archives, collection et documentation	<b>197 809</b>	207 260
Assurances	<b>86 506</b>	96 145
Conservation et restauration	<b>31 340</b>	51 926
Développement philanthropique et activités de financement	<b>23 423</b>	15 005
Communications et publicité	<b>67 348</b>	145 542
Entretien des immeubles et du site	<b>348 720</b>	450 894
Expositions	<b>118 961</b>	399 516
Honoraires	<b>45 723</b>	56 612
Intérêts de la dette	<b>30 562</b>	40 642
Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway	<b>88 076</b>	220 978
Publications	<b>40 593</b>	39 413
Don à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	-	50 000
	<b>1 631 703</b>	2 649 213
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>289 475</b>	293 810
Amortissement des actifs incorporels	<b>2 915</b>	4 164
	<b>1 924 093</b>	2 947 187